



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle du conseil du centre socioculturel Anne-Hébert ce mardi 4 juin à 16 h 30.

Sont présents : Monsieur Raynald Houde, conseiller
 Monsieur Sylvain Ferland, conseiller
 Madame Nathalie Laprade, conseillère
 Madame Josée Lampron, conseillère

Sont absents : Monsieur Marc-Antoine Gagnon
 Monsieur Martin Chabot, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Dolbec, maire

Sont aussi présents : Monsieur Martin Careau, directeur général
 Madame Isabelle Bernier, greffière et directrice des affaires
 juridiques

ORDRE DU JOUR

1. **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Aucun
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Aucun
5. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1 Aucun
6. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 6.1 Aucun
7. **PARCS ET BÂTIMENTS**
 - 7.1 Octroi d'un contrat par appel d'offres public (133 800 \$ et plus) pour l'agrandissement de la caserne et le réaménagement intérieur de la partie existante
8. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 8.1 Aucun
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Aucun
10. **SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 10.1 Aucun
11. **TRANSPORT**
 - 11.1 Aucun
12. **AUTRES SUJETS**
 - 12.1 Aucun
13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 13.1 Période de questions portant exclusivement sur le contenu de l'ordre du jour
14. **CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2024

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité des voix en faveur de la proposition a quand même été atteinte.

**CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Au début de l'assemblée, monsieur Pierre Dolbec, maire, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire fait selon l'article 323 Loi sur les cités et villes et les articles 133 et 134 du Code de procédure civile.

249-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Laprade, conseillère
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE

PARCS ET BÂTIMENTS

**250-2024 OCTROI D'UN CONTRAT PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC (133 800 \$ ET PLUS)
POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE ET LE RÉAMÉNAGEMENT
INTÉRIEUR DE LA PARTIE EXISTANTE**

ATTENDU que le conseil de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a approuvé un projet par le Règlement numéro 1650-2024 consistant en l'agrandissement et au réaménagement intérieur de la partie existante de la caserne pour le Service de la sécurité publique;

ATTENDU que ce règlement est entré en vigueur le 12 avril 2024;

ATTENDU que ce projet est subventionné par le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM);

ATTENDU que la promesse d'aide financière de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a été obtenue;

ATTENDU l'appel d'offres public numéro 2023-1618 publié le 21 février 2024 relativement à l'agrandissement de la caserne et au réaménagement intérieur de la partie existante pour le Service de la sécurité publique;

ATTENDU que six soumissions ont été reçues et que la plus basse soumission conforme est celle déposée par l'entreprise Beauvais & Verret inc.;

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions joint au présent rapport;

ATTENDU la recommandation de madame Marie-Ève Renault, architecte de la firme MEROX, en date du 9 avril 2024;

ATTENDU que la Ville est assujettie à la *Charte de la langue française* et que l'entreprise Beauvais & Verret inc. respecte les exigences de cette dernière concernant le processus de francisation, et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises non conformes de l'Office québécois de la langue française;

ATTENDU le rapport de monsieur John McGrath, directeur des Services techniques, en date du 30 mai 2024;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2024

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Ferland, conseiller
ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour l'agrandissement de la caserne et le réaménagement intérieur de la partie existante pour le Service de la sécurité publique à la compagnie Beauvais & Verret inc.

Le contrat est composé de la présente résolution, des plans et devis pour soumission, des addendas numéro 1 à 6 et de la soumission déposée par l'entrepreneur le 4 avril 2024 au coût de 3 834 800 \$, plus taxes.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'imputer le montant de la dépense au Règlement numéro 1650-2024.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE CONTENU DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et les villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions directement aux membres du conseil.

251-2024

CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Laprade, conseillère
ET RÉSOLU de clore la séance du mardi, 4 juin 2024.

L'assemblée est levée à 16 h 32.

ADOPTÉE

Pierre Dolbec
MAIRE

Isabelle Bernier
GREFFIÈRE ET DIRECTRICE
DES AFFAIRES JURIDIQUES



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUIN 2024**
